



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 37'021
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 3
Fläche: 109'182 mm²

Sous la Coupole, des lobbies hyperactifs

Les liens d'intérêts au parlement



Nombre de liens d'intérêts par parti

	2010	2010	2011	2011	2015	2015
	(% par député)		(% par député)		(% par député)	
UDC	365	5,37	387	6,14	399	6,33
PLR	513	10,91	410	10,00	490	11,95
PBD	56	9,33	79	7,80	91	9,10
PDC	499	10,85	346	7,86	424	9,63
PVL	18	3,60	54	3,85	86	6,14
PS	293	5,98	359	6,30	431	7,56
Verts	132	5,50	89	5,23	104	6,12
Total	1876	7,63	1724	7,01	2025	8,23

Les records

Les parlementaires ayant le plus de liens d'intérêts	2010	2011	2015
Kurt Fluri (PLR/SO)	29	32	33
Ruedi Noser (PLR/ZH)	32	25	31
Martin Schmid (PLR/GR)	-	10	28
Joachim Eder (PLR/ZG)	-	6	26
Peter Schilliger (PLR/LU)	(-)*	-	26
Thomas Hefli (PLR/GL)	(-)*	-	26
Jean-François Steiert (PS/FR)	24	26	25

Les plus vertueux

Les parlementaires ayant le moins de liens d'intérêts	2011	2015
Oskar Freysinger (UDC/VS)	0	0
Guillaume Barazzone (PDC/GE)	(-)*	0
Jean-Paul Gschwind (PDC/JU)	0	1
Peter Keller (UDC/NW)	0	1
Christoph Mörgeli (UDC/ZH)	0	1
Cesla Amarelle (PS/VD)	0	2
Thomas Maier (PVL/ZH)	0	2
Valérie Pillier Carrard (PS/FR)	0	2

*ont quitté le parlement ou sont entrés au parlement durant la législature

PHOTO: KEYS ONE / SOURCE: SERVICES DU PARLEMENT LI



Bernard Wuthrich BERNE

> Parlement Les statistiques montrent que l'activité de lobbying augmente à chaque législature

> Si certains élus font partie d'un groupe de pression avant leur élection, d'autres sont recrutés après coup

> Le lobby de la santé

reste très présent. Celui des fiduciaires a fait son apparition

Il y a ceux qui font partie d'un groupe d'intérêts avant de déposer leur candidature au parlement. Le libéral-radical Jacques Bourgeois dirigeait l'Union suisse des paysans avant d'être élu au Conseil national. Les socialistes Jean Christophe Schwaab et Corrado Pardini étaient syndicalistes avant de siéger sous la

Coupole. Si le Zurichois Hans-Ulrich Bigler souhaite être élu cet automne, sous les couleurs du PLR, c'est pour y défendre les intérêts de l'Union suisse des arts et métiers, l'organisation des petits patrons suisses, dont il est le directeur.

Et il y a ceux qui se font recruter par les groupes de pression après avoir été élus. Ce cas de figure est le plus fréquent. Les statistiques en attestent. Le nombre de liens d'intérêts – qui disent pour quelle association ou entreprise un parlementaire est actif – déclarés en début de législature est inférieur à celui qu'il atteint quatre ans plus tard. *Le Temps* a fait le décompte. A fin 2011, soit au tout



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 37'021
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 3
Fläche: 109'182 mm²

début de la 49^e législature qui s'achève cet automne, 1724 liens d'intérêts étaient annoncés sur le site du parlement fédéral. En janvier 2015, ce chiffre avait grimpé à 2025, soit 300 de plus. Il est supérieur au dernier recensement de la législature précédente, effectué à fin 2010.

Ce total comprend les mandats attribués par les grandes associations économiques nationales, les syndicats, les caisses maladie, les assurances, etc. Mais il inclut aussi une multitude de petits mandats souvent très locaux. Par parti, c'est le PLR qui vient régulièrement en tête du classement, en valeur absolue comme pour le nombre moyen de liens d'intérêts par parlementaire. Il précède le PDC, dont le recul entre fin 2010 et fin 2011 s'explique par le départ du Valaisan Paul-André Roux, qui cumulait à lui seul 60 mandats. En moyenne par député, le PS précède l'UDC, ce qui montre que les liens d'intérêts ne sont pas uniquement une affaire de droite.

La multiplication des mandats des parlementaires s'explique no-

tamment par la diversification des intérêts à défendre: ils sont de moins en moins généraux et de plus en plus sectoriels. Parmi les lobbies les mieux représentés, il y a bien sûr les caisses maladie. Ainsi, le nombre d'élus liés au Groupe Mutuel a augmenté au fil des années. Pourquoi?

«D'une part, il a fallu remplacer les membres de notre groupe de réflexion qui ont quitté le parlement à fin 2011, explique son porte-parole, Yves Seydoux. D'autre part, nous avons voulu intégrer les Vert'libéraux et le PBD, deux nouveaux partis qui défendent aussi la concurrence, dans ce groupe de réflexion. Celui-ci agit comme un conseil politique et réunit des gens intéressés par le sujet à qui nous apportons des informations et avec qui nous échangeons nos points de vue.»

D'une législature à l'autre, un autre changement notoire est à relever. Le nombre d'élus avouant un lien avec le monde bancaire a diminué. En revanche, les fiduciaires et les réviseurs ont intensifié leur présence au parlement. Trois associations, Fi-

duciaire Suisse, Expertsuisse et Veb.ch (qui représente les réviseurs), se sont dotées d'un conseil politique composé chacun de trois à six parlementaires, tous de droite à l'exception du socialiste Daniel Jositsch (chez Veb.ch). Fiduciaire Suisse a en outre désigné la conseillère nationale Daniela Schneeberger (PLR/BL) à sa présidence.

Selon un observateur, cette volonté de se rapprocher du monde politique serait liée aux nouvelles règles de la Finma sur les intermédiaires financiers. Membre de la direction de Fiduciaire Suisse, Daniela Haller assure que cela n'a joué aucun rôle. «Le conseil politique a été créé en 2012 afin d'établir et d'entretenir des contacts étroits avec les acteurs économiques, politiques, scientifiques et avec l'administration. En tant que politiciens actifs, ses membres représentent les intérêts de la branche fiduciaire grâce à leur réseau dans les deux Chambres. La politique joue un rôle de plus en plus important pour la branche», explique-t-elle.

Le PS précède l'UDC, ce qui montre que les liens d'intérêts ne sont pas qu'une affaire de droite



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 37'021
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 3
Fläche: 109'182 mm²

Karin Keller-Sutter, la femme d'affaires

> La Saint-Galloise a fait le choix de mener une carrière professionnelle

Dès qu'il est apparu que Karin Keller-Sutter (PLR/SG) allait quitter le gouvernement saint-gallois pour le Conseil des Etats, elle a été contactée par divers milieux qui souhaitaient s'adjuger ses services. «Pour moi, il était clair qu'il y aurait une vie professionnelle après le Conseil d'Etat, que j'ai quitté il y a trois ans, à 48 ans. Je devais m'organiser, je voulais avoir un revenu indépendant des indemnités parlementaires et renoncer à ma rente d'ex-conseillère d'Etat, qui aurait été de 134 000 francs par an», résume-t-elle.

Elle s'est ainsi mise à disposition de l'économie et a accepté des mandats rémunérés. «Ils constituent ma nouvelle activité professionnelle. Je



FRESHFOCUS

suis une des 200 femmes qui siègent dans des conseils d'administration», explique-t-elle.

Huit mandats composent sa panoplie. Il y a la Bâloise, la *Neue Zürcher Zeitung*, la Caisse de pension saint-galloise ASGA, l'Union patronale suisse (UPS) et la Swiss Retail Federation (SRF, commerce de dé-

tail). Mais pas economiesuisse. Son prédécesseur à la SRF siégeait certes au comité directeur, mais elle ne l'a pas imité car elle est déjà au comité de l'UPS.

«Je ne suis ni une porte-parole ni une lobbyiste. Ces sociétés ont leurs propres structures pour cela. Mais je n'accepte évidemment que des mandats qui correspondent à mes convictions. Je veux garder ma liberté et suis très à l'aise, car je n'ai aucune ambition politique. Je ne serai pas candidate au Conseil fédéral une seconde fois», affirme-t-elle.

Quelles propositions a-t-elle refusées? «Les caisses maladie et les organisations subventionnées par l'Etat. Un chasseur de têtes m'a proposé un poste de CEO dans une grande entreprise suisse. Mais j'ai refusé, car il aurait fallu abandonner le Conseil des Etats. J'ai décliné une quinzaine d'offres en tout», révèle-t-elle. **B.W.**

Robert Cramer, entre le rail et le terroir

> L'ancien conseiller d'Etat genevois a diversifié ses intérêts

Même de gauche, un ancien conseiller d'Etat est un client intéressant pour les groupes d'intérêts. En l'espace d'une législature, le Vert Robert Cramer, qui a quitté le gouvernement genevois en 2009, a vu le nombre de ses mandats passer de deux à quinze. «Quand j'ai quitté le Conseil d'Etat, j'avais quelques disponibilités. Mon critère de tri? Je me suis demandé où mes compétences pouvaient me rendre utile», dit-il.

Il a ciblé trois domaines: l'énergie, l'aménagement du territoire et les transports. Au Conseil d'Etat, ces activités l'avaient mis en contact avec «des décideurs de haut niveau». Il a ainsi accepté de prendre la présidence des Transports publics neu-



châtelois (TransN). «J'avais trouvé le projet de Transrun [liaison rapide Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds, refusée de justesse en votation en 2012, ndr] enthousiasmant. Il me rappelait le CEVA à Genève», se souvient-il. Il a aussi fait son entrée au comité d'Ouestrail.

A côté de cela, il a pris la prési-

dence de l'Interprofession de la vigne et du vin de Genève (IVVG). «Au Conseil d'Etat, je m'étais engagé pour l'agriculture genevoise et le label Genève Région. La présidence de l'IVVG n'est pas un hobby. On y discute de limites de rendement et de législation. En parallèle, je suis membre du conseil de Migros Genève. Je souhaite y promouvoir l'agriculture de proximité», détaille-t-il. Et il siège au conseil de la Fondation pour la promotion du goût. «C'est le seul mandat que j'exerce pour le plaisir. Mais il a un lien avec l'avenir de l'agriculture», ajoute cet épicien.

Sur sa palette, il y a encore les Suisses de l'étranger ou le Conservatoire de musique de Genève. Quelles offres a-t-il refusées? «Je suis prudent dans l'immobilier. Pour rester crédible, il ne faut pas faire n'importe quoi. Mon seul mandat est la société XXL Green Project», ajoute-t-il. **B.W.**



Le Temps
1211 Genève 2
022/ 888 58 58
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 37'021
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.217
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 3
Fläche: 109'182 mm²

Raphaël Comte, le super-prudent

> Le futur président du Conseil des Etats s'est fixé des limites tôt

Futur président du Conseil des Etats, Raphaël Comte (PLR/NE), 35 ans, est entré à la Chambre des cantons en 2010. Depuis le début de la législature, le nombre de ses liens d'intérêts est passé de six à onze. «Je mise plutôt sur des intérêts régionaux. Je n'accepte que des mandats qui n'entravent pas mon action au Conseil des Etats et me prennent peu de temps», argumente-t-il.

Il a accepté des engagements dans le domaine des énergies renouvelables comme l'Agence solaire Suisse (ASS), où il a remplacé un autre libéral-radical et où il partage la présidence avec des représentants d'autres partis. L'ASS a par ailleurs un rapport avec Neuchâtel



FRESHFOCUS

via le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM). A côté de cela, il a un mandat pour l'Aide suisse contre le sida et un autre pour le Service social international.

Les seules fonctions rémunératrices sont plutôt régionales: ce sont la présidence du Réseau urbain neuchâtelois (RUN), le conseil d'admini-

stration des Transports publics neuchâtelois (TransN) et la Communauté d'intérêts pour la fibre optique. «J'évite les conseils d'administration, car on risque de perdre sa liberté d'action», déclare-t-il.

Son travail de sénateur, la vice-présidence du Conseil des Etats, le Conseil de l'Europe et ses autres activités l'occupent une cinquantaine d'heures par semaine. Il estime qu'il n'y a guère de place pour allonger la liste. A-t-il refusé des propositions? Pas vraiment. «J'ai toujours été prudent. Je me suis rapidement fixé des limites. Un parlementaire qui accepte tout ce qui lui est proposé crée un appel d'air et se rend vulnérable. Il y a toujours beaucoup de sollicitations qui arrivent et de nombreux lobbies tourment à Berne. Mon attitude ferme les a calmés et je n'ai jamais sollicité moi-même de mandat», confie-t-il. **B. W.**

Mathias Reynard, à l'écoute des faibles

> Le benjamin du parlement veut rester enseignant à 50%

Au moment de son élection en 2011, Mathias Reynard (PS/VS), alors âgé de 24 ans, était encore peu réseauté. Il est vite devenu célèbre, puisque c'est à lui, le plus jeune élu de l'Assemblée fédérale, qu'est revenu l'honneur de prononcer le discours inaugural de la 49e législature, qui s'achève cet automne. Cela lui a ouvert des portes.

Sur sa carte de visite se trouvent désormais l'Union syndicale valaisanne (USV), l'Asloca, le comité de l'Initiative des Alpes, Bibliomedia, Lire et Ecrire et la Société coopérative d'édition du journal *Le Peuple valaisan*, l'organe du Parti socialiste cantonal. «Il me tient à cœur de défendre les intérêts de ceux qu'on



FRESHFOCUS

n'entend pas beaucoup ou d'associations pas très puissantes, comme Bibliomedia ou Lire et Ecrire», décrypte-t-il. Comme il a conservé son travail d'enseignant à 50%, il choisit des mandats qui lui prennent peu de temps. A part l'USV, ceux-ci ne sont d'ailleurs pas rémunérés.

A-t-il refusé certaines proposi-

tions? «J'ai eu des sollicitations d'entreprises privées ou de sociétés proches du parti. J'ai refusé tous les conseils d'administration. Je ne veux pas toucher de jetons de présence. Et je n'accepte que des mandats qui me correspondent. Je ne veux pas m'éloigner de mes domaines de compétences», déclare-t-il.

A ce propos, il raconte cette anecdote: «Lorsque la forme juridique du *Peuple valaisan* a été discutée, j'ai été contacté et j'ai dit que je n'accepterais que si c'était une société coopérative et non un conseil d'administration. La forme de la société coopérative a donc été choisie.»

Très attaché au Valais, il veille à répartir ses intérêts entre son canton et le niveau national. Comme il n'est âgé que de 28 ans, son profil intéresse au-delà des frontières du parti. Il reçoit régulièrement de nouvelles propositions. **B. W.**